



Bulletin sur les feux de forêt n° 4

30 mai 2019

Interdiction de faire des feux dans le sud du territoire et dans le secteur de la route Robert-Campbell

Déjà en vigueur, l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert imposée par le gouvernement du Yukon touche les zones de gestion des feux de forêt de Whitehorse, Teslin, Haines Junction, Ross River et Watson Lake (consulter la carte ci-jointe).

Cette interdiction s'applique à tous les types de feux à ciel ouvert, feux de camp et feux d'artifices compris. Il est toutefois permis d'utiliser les foyers aménagés des campings territoriaux ainsi que les poêles ou toute autre installation permettant de faire un feu. L'utilisation d'appareils de cuisson munis d'un couvercle (barbecues, petits réchauds, etc.) est également autorisée.

Pour s'assurer que l'interdiction est respectée, les responsables de la Section de la gestion des feux de forêt surveilleront de près les régions visées pour y détecter la présence de feux à ciel ouvert. Toute personne qui enfreint l'interdiction s'expose à des poursuites.

Pour de plus amples renseignements, contactez la Section de la gestion des feux de forêt au 867-456-3845. On demande au public de signaler immédiatement la présence de fumée suspecte en composant le 1-888-798-FIRE (3473).

Comme l'indique le personnel de la Section de la gestion des feux de forêt, la longue période de sécheresse de ce printemps et le temps sec des derniers jours sont les causes de l'indice extrême du risque d'incendie que nous connaissons. Malgré les conditions météorologiques plus froides et plus humides annoncées, une période prolongée de précipitations est nécessaire pour contrer l'actuel temps sec et réduire les risques de feux de forêt au Yukon.

Pour des informations à jour sur les feux de forêt, suivez les Services de protection du Yukon sur Facebook et Twitter ou visitez le <https://yukon.ca/fr/situations-durgence-et-securite>

Renseignements :

Mike Fancie
Agent d'information sur les feux
Section de la gestion des feux de forêt
867-332-1928
Mike.Fancie@gov.yk.ca

Signalez les feux de forêt au 1-888-798-3473